

Nous, membres du bureau **UFAP UNSa Justice du CP de Valence**, avons pris connaissance du dernier tract local de FO Justice.

Nous aurions dû y trouver des propositions sur les effectifs, la sécurité, les conditions de travail ou l'organisation des services.

Nous y avons surtout trouvé des attaques contre notre secrétaire local, des insinuations, des histoires de bureau et même de scooter.

LES PERSONNELS DU CP DE VALENCE MERITENT UN DEBAT SYNDICAL D'UN AUTRE NIVEAU.

FO nous reproche de dénoncer certaines décisions de la direction tout en continuant à dialoguer avec elle.

IL N'Y A POURTANT AUCUNE CONTRADICTION...

Lorsque nous estimons qu'une décision va à l'encontre des intérêts des agents, nous le disons clairement. Lorsque le dialogue permet de faire avancer un dossier, nous prenons nos responsabilités et nous négocions. **C'est tout simplement le rôle d'une organisation syndicale.**

FO affirme également pouvoir se vanter de ses avancées.

À VALENCE, IL LUI RESTE ENCORE A EN CITER UNE SEULE.

De notre côté, notre bilan est connu. L'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** a obtenu des effectifs supplémentaires pour l'établissement, le passage de tous les personnels concernés en longues journées, la gratuité des trajets en train régionaux. **Cette liste est loin d'être complète.** Ces avancées ne sont pas tombées du ciel. **Elles sont le résultat du travail de notre équipe, de nos interventions et des dossiers que nous avons portés jusqu'au bout.**

Concernant le grade de Major, il ne faudrait pas non plus tout mélanger. **Un grade n'appartient à aucun syndicat et ne constitue pas un cadeau fait à celui qui l'obtient.** Il récompense un parcours professionnel, du travail et des compétences. Obtenir une promotion n'empêche pas de considérer qu'une réforme reste insuffisante pour l'ensemble des personnels.

Ramener le débat syndical au stationnement d'un scooter montre surtout à quel point FO manque d'arguments sur le fond. Pendant qu'ils surveillent le parking et alimentent les ragots, l'**UFAP UNSa Justice du CP de Valence** travaille sur les effectifs, l'organisation des services et les conditions de travail.

Notre secrétaire local dispose de tout notre soutien. Nous continuerons à dénoncer ce qui doit l'être, à proposer des solutions et à négocier chaque fois que cela permettra d'obtenir des résultats.

Si FO souhaite réellement comparer les bilans, nous sommes prêts. Les personnels pourront alors juger sur des faits plutôt que sur des attaques personnelles.

À VALENCE, CERTAINS ECRIVENT SUR LES SCOOTERS.

L'UFAP UNSa JUSTICE DU CP DE VALENCE, ELLE, OBTIENT DES RESULTATS !

Au travers de leur « mise au point », FO justice de Valence est la preuve vivante qu'il y a une différence entre la vitesse du son et la vitesse de la lumière. Elle paraît brillante jusqu'à ce qu'elle se mette à s'exprimer !

Valence le 27 août 2026. Pour le secrétaire local **UFAP UNSa Justice du CP de Valence**

Les secrétaires locaux adjoints, le trésorier et trésorier adjoint, les assesseurs.

L'UFAP UNSa Justice du CP de Valence une présence au quotidien !